

Nouveaux élèves Danse - Théâtre - Eveil - Musique

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Télécharger les plannings de cours, les modes d'emploi selon la discipline sur le site internet :
<https://www.seineouest.fr/vos-services/culture-et-sport/conservatoires/inscriptions-et-tarifs>

Danse (classique & contemporain) : Dès 6 ans (Classique) et dès 10 ans (Contemporain)

➔ **Inscription obligatoire aux tests d'entrée** auprès du secrétariat au 01 46 29 32 96 du mercredi 22 juin au Mardi 28 juin 2022

Tests : Mercredi 29 juin 2022 au Potager du Dauphin – 15 rue Porto Riche – Salle Isadora Duncan
(se munir d'une photo d'identité)

Affichage des résultats : Vendredi 1er juillet 2022 à partir de 14h (Porte extérieure du conservatoire)

➔ **Inscription définitive pour les admis** :

Pré-inscription en ligne du samedi 2 juillet au vendredi 8 juillet inclus

Théâtre : A partir de 10 ans

➔ **Inscription obligatoire aux entretiens d'entrée** auprès du secrétariat au 01 46 29 32 96 à partir du lundi 29 août 2022

Entretiens d'entrée : Niveau Initiation (moins de 14 ans) : Mercredi 7 septembre à 18h30

➔ **Entretiens d'entrée** : Niveau cycle 1 (14 ans et +) : Lundi 5 septembre à 18h

➔ **Affichage des résultats** : Vendredi 9 septembre à partir de 10h

Inscription définitive pour les admis :

➔ **Pré-inscription en ligne du Vendredi 9, 14h au dimanche 11 septembre 2022 inclus**

Auditions cycle 2 et 3 (+ 17 ans) : Samedi 1er octobre et samedi 8 octobre à 14h—Présentation d'une scène (classique et/ou contemporaine et/ou carte blanche) suivie d'une séance de travail

➔ **Inscription pour les admis** : **Pré-inscription en ligne du Mardi 4 octobre, 14h au mardi 11 octobre 2022**

Lieu des tests d'entrée et auditions : Potager du Dauphin – 15 rue Porto Riche – Salle Armande Béjart

Eveil Musical (de 4 à 6 ans) :

Pré-inscription en ligne le Samedi 27 Août 2022 de 9h à 12h

Musique : A partir de 7 ans

● **Pour les non débutants** (*élèves ayant déjà fait du solfège et/ou pratiqué un instrument*) :

➔ **Inscription obligatoire** aux tests d'évaluation de niveaux en Formation Musicale au 01 46 29 32 96 à partir du Vendredi 26 août 2022. Ces tests se dérouleront : **Mercredi 31 août** après-midi au conservatoire

Affichage des résultats : Vendredi 2 septembre à partir de 14h (Porte extérieure du conservatoire)

● **Pour les débutants** (*avoir minimum 7 ans au 31/12 de l'année en cours*) - Pas de test -

A partir du planning des cours de formation musicale et des places disponibles, choisir un cours en FM 1.1

➔ **Inscription définitive en Musique** :

Pré-inscription en ligne le Samedi 3 septembre 2022 de 9h30 à 12h

Les places en instrument seront attribuées en fonction des places disponibles et peuvent être soumises à un test d'entrée

Reprise des cours le lundi 12 septembre 2022

Conservatoire à Rayonnement Départemental Marcel Dupré

7 Boulevard des Nations Unies – 92190 Meudon - Tel. : 01 46 29 32 96 - Courriel : conservatoire.meudon@seineouest.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h à 18h – Mercredi : 9h30-18h

CONSERVATOIRE MARCEL DUPRE DE MEUDON

Rentrée 2022-2023

Nouveaux élèves

Modalités d'inscription

ETAPE 1 : Se rendre sur le site internet : www.seineouest.fr/vos-services/culture-et-sport/conservatoires/inscriptions-et-tarifs

- Télécharger les plannings des cours et le mode d'emploi (Eveil, Musique, Danse ou Théâtre)

ETAPE 2 : Simuler son tarif

- Télécharger la nouvelle grille 2022/2023
- Accéder au simulateur des tarifs si vous souhaitez calculer les frais de scolarité pour l'année scolaire 2022/2023

ETAPE 3 : Danse-Théâtre-Eveil-Musique
Procéder à la préinscription en ligne sur internet

Nouveaux élèves — Danse/Théâtre/Eveil/Musique
1— Télécharger le mode d'emploi correspondant
2— Procéder à la préinscription en ligne à la date indiquée au recto de ce document en fonction de la discipline

- <https://www.imuse-gpso.fr/extranet/preinscription>
- Un accusé de réception automatique attestera de la prise en compte de votre demande

Si votre pré-inscription est validée par l'administration, vous recevrez un mail de confirmation du conservatoire. Nous vous demandons alors de déposer dans votre extranet usagers les pièces justificatives nécessaires à la facturation des frais de scolarité :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- L'attestation de quotient familial délivrée par la CAF en 2022 (si vous en bénéficiez)
- L'avis d'imposition **2021 sur les revenus 2020** (les 4 pages) du couple ou des 2 parents
- L'absence d'une des pièces justificatives demandées nécessaires au calcul des droits de scolarité donnera lieu à l'application du tarif plafond des droits de scolarité. Aucune pièce justificative ne pourra être transmise par mail.